



La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : **G. DEHERME**

SOMMAIRE :

- G. DEHERME. *Les Travailleurs au rabais.*
PAUL GUÉRIOT. *Monsieur Aulard.*
PAR TOUS. *Revue des Opinions, des Faits et des Idées.*
G. DEHERME. *Les Livres qui font penser.*
-

Le Numéro : **0 fr. 25**

PARIS

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

61, rue des Saints-Pères, 61

LA

Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Éducation Sociale

ABONNEMENT : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

Collections de la nouvelle série (années 1908, 1909)

3 francs par année

*Adresser toutes les communications concernant
la Rédaction et l'Administration à*

M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est terminé sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.

Etranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 101-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 101-50

Directeur : A. GALLOIS

RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux
D'après le Journal Officiel de la République française

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour



La Coopération des idées

LES TRAVAILLEURS AU RABAIS ⁽¹⁾

Si la concurrence universalisée, sans frein, n'a pas toutes les vertus que lui attribuaient les anciens économistes, elle a des vices redoutables. Dans un livre substantiel, plein de faits émouvants, M. Paul Gemahling vient de le montrer pour la concurrence ouvrière. Suivons-le donc.

M. Paul Gemahling examine d'abord rapidement les différentes théories du salaire, et il propose celle-ci : C'est l'étalon de vie qui tend à déterminer le salaire.

Soit. Mais cela est vrai surtout du salaire nominal. Le salaire réel, c'est-à-dire le pouvoir d'achat de la rémunération du travail, n'est fixé que par la productivité même du travail et du capital. Or, l'anarchie économique enraye le développement de cette productivité. Voilà ce qui provoque ce jeu désastreux de « la concurrence sur des inégalités de besoins, variant presque à l'infini et indéfiniment compressibles, car elles ne reposent pas seulement sur des différences

(1) PAUL GEMAHLING, *Travailleurs au rabais. La lutte syndicale contre les sous-concurrences ouvrières*. 1910 (Bloud, éd.).

d'âge, de sexe ou de race, qui présenteraient au moins quelque fixité, mais sur des différences dans les dispositions psychologiques et morales et dans l'aménagement de la vie privée de chacun ». Le désordre économique est le véritable moteur de cette machine à faire de la misère et de la mort qu'est la concurrence ouvrière, « l'étalon de vie » n'en est qu'un dispositif terriblement ingénieux.

« Tandis que l'on s'entend, écrit M. Gemahling, pour reconnaître que, — sans aboutir pour cela au monopole, comme l'ont affirmé certains écrivains socialistes, — la libre concurrence appliquée aux produits ou aux capitaux rencontre une certaine limite à la baisse des prix ou du taux de l'intérêt dans la réduction de l'offre des produits ou des capitaux..., la concurrence ouvrière, tant par ses accroissements internes (allongement de la durée du travail), que par ses accroissements externes (recrutement d'une armée de réserve pouvant englober des catégories indéfiniment extensibles de travailleurs : enfants, femmes, étrangers, etc.), est en quelque manière illimitée quant à son étendue. Elle ne l'est pas moins quant à sa profondeur. La concurrence ouvrière n'agit pas seulement, n'agit pas principalement par sa masse, elle agit encore et peut-être surtout, à notre sens, par les différences de qualité qu'elle recèle. Son vice particulier n'est pas seulement de mettre en présence des concurrents plus nombreux, mais des concurrents différents et semblant, parfois, n'être pas, pour ainsi dire, de même nature. Sans doute, la concurrence des produits met en présence des objets de qualités différentes, ou, pour parler plus rigoureusement, de coûts ; de production différent, mais la grande règle économique que, sur un même marché, il n'existe

pour des produits identiques qu'un seul prix de vente et que ce prix de vente est déterminé par le produit dont le coût de production est le plus élevé et qui est cependant encore nécessaire aux besoins du marché, suffit à prévenir, en temps normal, les effondrements successifs. Pour la main-d'œuvre ouvrière, l'application de la même règle en arrive à produire des effets presque inverses, tant les « coûts de production » humains présentent de diversité et de compressibilité. Et c'est là qu'est le vice particulier de la concurrence ouvrière : *elle met en lutte des compétiteurs ayant des besoins et des conceptions de vie, à ce point différents qu'il semble n'exister entre eux aucune commune mesure* : c'est, par exemple, l'enfant et l'homme adulte ; le campagnard et le citadin ; l'Asiatique et le civilisé ; le travailleur en chambre et l'ouvrier en atelier ; l'amateur et le professionnel ; la jeune fille entretenue par sa famille et la veuve chargée d'assurer la subsistance de plusieurs enfants. »

*
**

Voici, d'abord, la sous-concurrence ouvrière des enfants. On sait à quels monstrueux abus elle donna lieu. Il fallut intervenir. Mais toutes les forces sociales étant affaiblies, désagrégées jusqu'à l'impuissance, ou même brisées, on ne put avoir recours qu'à une légifération de circonstance, et les prescriptions légales se tournent aisément. Dernièrement, dans *l'Éveil démocratique*, M. Raoul Jay notait que plus de 10.000 enfants de 12 à 18 ans travaillent aujourd'hui *légalement* une nuit sur deux dans les usines à feu continu. « Le plus grand nombre de ces enfants sont employés dans les usines métallurgiques ou les verreries, c'est-à-dire dans des établissements particu-

lièrement dangereux ou malsains. En 1907, sur 1.000 enfants employés dans la métallurgie, 344 étaient l'objet d'une déclaration d'accident. » Les statistiques officielles dénombrent 445.484 garçons et 326.718 filles de moins de 18 ans travaillant, — soit 13,92 p. 100 de la main-d'œuvre masculine et 28,22 p. 100 de la main-d'œuvre féminine, en augmentation sur le recensement de 1896, où ces deux proportions n'étaient que de 11,65 et 19,86 p. 100. Et on l'entend bien, l'exploitation du travail de l'enfant n'est pas l'apprentissage. Les syndicats, qui organisent des cours professionnels, exigent, autant qu'ils le peuvent, la limitation du nombre des soi-disant « apprentis », qui ne sont que de petits manœuvres.

..

Comme pour les enfants, M. Paul Gemahling attribue l'extension inquiétante de l'emploi des femmes dans l'industrie au machinisme. Mais le machinisme n'est qu'une cause occasionnelle, reprend-il. La cause déterminante, c'est le bon marché de la main-d'œuvre enfantine et féminine. « C'est par sa misère, et par sa misère presque seule, que la femme est parvenue à conquérir sa place dans l'industrie. »

On ne saurait traiter une telle question du seul point de vue économique. M. Gemahling le reconnaît : « Et le problème déborde le cadre de l'étude particulière qui nous occupe, ses causes ne se ramènent pas seulement aux deux faits économiques que nous avons indiqués, elles plongent dans les profondeurs mêmes de la vie sociale, c'est la désorganisation familiale, l'excédent de naissances du sexe féminin, l'émancipation intellectuelle des femmes, la mortalité plus grande des hommes et leur éloigne-

ment pour le mariage, les conditions plus difficiles de la lutte pour la vie, en même temps que le renchérissement de la vie urbaine ou le développement du goût du confort dans la classe ouvrière, etc. Ce sont tous les courants de la vie et de la psychologie sociales qu'il nous faudrait énumérer pour rendre compte de ce grand fait nouveau et aux conséquences imprévisibles, qu'est l'entrée de la femme dans la vie économique. » Il y a quelque confusion dans cette énumération. Mais la complexité de ce poignant problème y est indiquée, et c'est ce qui importe.

M. Gemahling recherche ensuite pourquoi les salaires de la femme sont si bas. Il rejette — trop légèrement à mon sens — l'explication d'une productivité moindre, d'une infériorité de besoins, que M. Paul Leroy-Beaulieu a évaluée à $1/16$. Et il fournit celle-ci : 1° La femme est toujours considérée comme entretenue en partie par l'homme ; 2° elle n'a pas l'esprit de résistance collective.

L'ouvrière est briseuse de grèves, elle aggrave le chômage chronique, avilit les salaires, elle rend difficile à appliquer, sinon inapplicable, les règlements syndicaux. « La femme, docile à l'autorité patronale, et non syndiquée, minera sourdement tous les essais d'organisation du travail et de souveraineté syndicale. »

Les syndicats ouvriers, résistant à la dissolution anarchique, s'efforcent de rendre la femme au foyer, soit en l'excluant directement des ateliers, soit en imposant aux patrons qui les emploient la condition de salaire égale, — ce qui est une élimination indirecte. Ici encore on remarquera que le syndicalisme vise au rétablissement de l'ordre organique, tandis que ploutocrates, philanthropes et intellectuels coali-

sent leurs égoïsmes, leurs ignorances et leurs divagations pour maintenir l'anarchie et l'intensifier aux sources mêmes.

Ainsi M. Gemahling a certainement les meilleures intentions ; mais il ne saurait admettre tout ce bon sens syndicaliste. L'interdiction du travail féminin salarié dans l'industrie, c'est-à-dire la reconstitution de la famille, lui semble être « une révoltante injustice, une cruauté sans excuse », dont souffriraient « des milliers et des milliers de pauvres femmes isolées, jeunes filles, veuves ou abandonnées, qui ont droit à tirer leurs subsistances d'un travail honnête, au même titre et dans les mêmes conditions que les hommes, et que l'on rejeterait par cette mesure dans les horreurs clandestines du travail en chambre ou, il faut avoir le courage de l'envisager en face, dans l'infamie de la prostitution ». Or nous savons bien, au contraire, que le travail féminin a pour conséquences sociales profondes, en dissolvant la famille, en ruinant l'éducation familiale, seule efficace, en détournant les deux sexes du mariage, d'accroître de plus en plus le nombre des femmes célibataires, des abandonnées, des isolées, des mères dont le mari, par chômage, insuffisance de salaire, paresse ou ivrognerie, ne subvient plus aux besoins du ménage, — et, en outre, de propager la prostitution. M. Gemahling le dit lui-même des ateliers féminins : « Et l'implacable solidarité, par laquelle celles qui se livrent à la débauche entraînent dans le vice celles qui veulent rester pures, n'est pas un mythe impressionnant inventé pour les besoins de notre argumentation ; mais des enquêteurs, au-dessus de tout soupçon, nous ont décrit le moment tragique et précis où intervenait, dans certains cas, cette pression infâme. »

Cependant, M. Paul Gemahling admet le travail féminin comme un fait économique qui s'impose désormais. Il faut se borner à lever l'ostracisme syndical, — ce dernier obstacle, — à syndicaliser les femmes, à exiger pour elles un minimum de salaires. Autrement dire, au lieu de l'enrayer, il faut épanouir et organiser l'anarchie. Hélas ! mieux nous l'organiserons, plus elle sera nocive et moins elle sera guérissable... « Je ne connais rien de plus dangereux, écrivait Le Play en 1865, que les gens qui propagent des idées fausses sous prétexte que la nation ne voudra jamais y renoncer. *Si elle n'y renonce pas, elle périra* ; mais ce n'est pas un motif pour accélérer la décadence en adoptant l'erreur. Il n'y a d'autre règle de réforme que de chercher le vrai et de le confesser, quoi qu'il arrive. »

L'immigration suscite aussi une des plus âpres sous-concurrences ouvrières. Depuis un demi-siècle, en France, la population étrangère a plus que doublé. Maintenant, il y a 300.000 ouvriers étrangers, dont 50.000 femmes, travaillant en France, — soit, par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre industrielle, 6,5 p. 100. Dans certaines professions, la proportion dépasse 20 p. 100. Et dans ces chiffres ne sont pas compris les 3.000 naturalisés annuels. Il y aurait aussi à tenir compte des importations et des usines françaises qui s'installent à l'étranger. « Des patrons calaisiens et caudresiens possèdent ainsi des fabriques de tulle en Pologne ; des fabricants de Roubaix et de Lyon ont établi des maisons de tissage en Russie et en Amérique ; des teinturiers lyonnais font teindre à Moscou et à Côme. » En 1880, il y avait à

Paris 3.000 sculpteurs sur bois. Il n'y en a plus que la moitié, et souvent sans travail. Les fabricants de meubles du faubourg Saint-Antoine font travailler en Italie, à bas prix, et ne conservent à Paris que deux ou trois ouvriers pour faire les modèles. On commence aussi à faire venir des meubles du Japon.

Les syndicats s'opposent comme ils peuvent à cette anarchie internationale. En Australie, on lutte contre les Jaunes ; aux États-Unis, contre les Japonais. C'est grâce à la résistance ouvrière que ces pays ne sont pas submergés par le flot asiatique. La ploutocratie livre la civilisation. Mais jusques à quand tiendra la barrière syndicale ? Quand elle cédera, ce ne sera plus l'immigration, mais l'invasion ; et il ne s'agira plus de maintenir son « étalon de vie », mais de défendre sa race.

Ici, les nuées métaphysiques ne laissent point d'être embarrassantes. La « justice » proclame que les Jaunes ont le « droit », comme les femmes, de vivre en travaillant et qu'il est « d'une cruauté sans excuse » de s'y opposer. M. Gemahling s'en tire avec quelques accrocs aux « droits de l'homme ». Le positivisme finit toujours par reprendre le dessus. On n'y résiste que jusqu'au point où il faut que l'absurde des divagations habituelles s'efface devant la volonté de vivre, fondement de toutes les réalités humaines. En parlant de cet antagonisme des Jaunes et des Blancs, notre auteur écrit : « Ce sont deux conceptions de vie, deux humanités qui sont ici en présence, peut-on sacrifier la plus avancée à la plus grossière ? Nous ne le pensons pas. Et quelque pitié que l'on puisse éprouver pour cet immense et misérable troupeau d'Asiatiques, repoussés de partout, grouillant comme une fourmillière errante, en quête de

subsistance, il nous paraît impossible qu'une nation parvenue à réaliser un certain degré non seulement de confort matériel, ce qui est peu, mais surtout de civilisation morale et sociale, puisse accepter de s'ouvrir sans réserve à toutes les concurrences du dehors et de laisser s'effriter son étalon de vie, sous l'action de races inférieures qui ne pourraient que l'abaisser, sans s'élever elles-mêmes de façon appréciable... Il y a des conditions minima de vie sociale au-dessous desquelles une nation ne peut plus descendre lorsqu'elle y est une fois parvenue, et qu'il peut même être utile à l'humanité tout entière qu'elle conserve. Nous croyons qu'entre la race blanche et la race jaune, c'est ce minimum essentiel qui est en jeu. »

Aux États-Unis, les Chevaliers du travail, après avoir solennellement déclaré qu'ils se proposaient de « réunir en un seul troupeau les métiers honorables, sans égard pour la nationalité, le sexe, la croyance et la couleur », allèrent jusqu'à admettre les Noirs parmi eux. C'était un sacrifice qu'ils pouvaient consentir à leur idéologie : les Noirs sont des concurrents peu redoutables. Mais il en va autrement de la race active, et les Chevaliers du travail refusent de considérer les Jaunes « comme membres de la grande famille humaine » et réclament contre eux des mesures d'expulsion. La dernière grève des Inscrits maritimes nous offre un exemple non moins caractéristique, puisque le principal prétexte invoqué était l'emploi trop fréquent des étrangers par les Compagnies de navigation. Ici encore, c'était l'antimilitariste Confédération générale du travail, qui manifestait le vrai sentiment national.

Les étrangers sont surtout des briseurs de grèves. Les syndicats réclament la limitation proportionnelle

des ouvriers étrangers dans chaque entreprise avec un minimum de salaire. Les décrets Millerand appliquent ces deux dispositions aux travaux de l'État. Il importe de les étendre aux travaux privés. Le système des accords internationaux pourrait aussi avoir quelque utilité. De même, la défense douanière, la solidarité ouvrière internationale...

Le travail en chambre fait surgir une effrayante sous-concurrence ouvrière. C'est vraiment le système de la sueur et de la faim. « Tous les efforts tentés par l'action ouvrière ou la loi pour organiser le travail industriel semblent avoir leur douloureux retentissement et comme leur rançon dans une aggravation des horreurs du *sweating system*. » On voit les avantages qu'en retire l'entrepreneur : il n'a plus à payer les frais d'un atelier, à se préoccuper de discipliner son personnel, les obligations légales sont à peu près éludées. De plus, et c'est le principal pour lui, la concurrence ouvrière est poussée jusqu'aux dernières limites de l'énergie et de la souffrance humaines. L'ouvrier façonnier fait travailler sa femme, ses enfants, et prolonge sa journée de travail autant qu'il peut.

Là encore, les syndicats sont intervenus. Ils se sont déclarés favorables aux grands ateliers. « Ainsi, dit l'auteur, la remarque est piquante à faire, tant qu'elle se meut sur le terrain économique et ne cherche qu'à assurer plus de bien-être à ses membres, l'action syndicale, loin d'entraver le mouvement naturel du capitalisme, ne fait que le renforcer et l'accélérer. » C'est que le capitalisme est une force sociale qu'il n'y a pas à détruire, mais à discipliner.

De multiples petites sous-concurrences ouvrières s'ajoutent à celles de l'enfant, de la femme, de l'étranger et de l'ouvrier en chambre. Ce sont les prisons, ouvriers, ouvriers militaires, fonctionnaires, employés des arsenaux, retraités, assistés, ouvriers irréguliers, toute la masse grossissante avec notre croissant parasitisme de ceux qui ne recherchent qu'un salaire d'appoint. Il y aussi la funeste bienfaisance, par quoi la bourgeoisie croit se distinguer, s'anoblir et tout de même se libérer de ses autres devoirs. Voici ce que nous en dit M. Gemahling : « On a cité le cas de pauvres femmes, spéculant sur les quelques francs du bureau de bienfaisance ou sur les bons de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, pour concurrencer au rabais leurs concurrentes ne jouissant pas de ces ressources exceptionnelles et ne pouvant s'accommoder des prix ainsi acceptés. Dans certaines maisons de fleurs et de plumes, on en est même arrivé, paraît-il, à baser la rémunération du travail en tenant compte de ce complément indispensable des secours d'assistance ! »

Le syndicat a pour but de grouper les producteurs et par là d'organiser la production. L'auteur nous dit que sa fonction économique et morale la plus caractéristique est « la limitation de la concurrence entre ouvriers ».

C'est donc bien un élément de l'ordre social. Mais cet ordre est général. La partie doit se subordonner à l'ensemble. Tous les efforts empiriques du syndicat pour obtenir des améliorations partielles sont donc vains. Quand il fait hausser les salaires, nominale-

ment, par une grève, cela se retourne contre les ouvriers, d'une manière quelconque, et d'abord par l'extension sourde des sous-concurrences. Si le syndicalisme était plus qu'un instinct d'ordre, trop souvent troublé, dénaturé par l'esprit démagogique, il s'efforcerait plutôt d'abaisser le salaire nominal — ce qui atténuerait beaucoup, d'abord, l'âpreté des sous-concurrences — en tâchant — surtout par la coopération de consommation — d'élever le salaire réel.

Si le contrat collectif de travail devenait, grâce au syndicat, une véritable réglementation de la profession, ce ne serait que pour constituer un Cinquième État, un résidu d'inemployés, « repoussés brutalement dans le chômage et l'inorganisation ». Et M. Gemahling ajoute judicieusement : « La terre classique de l'Unionisme est aussi celle de Whitechapel et des pitoyables cortèges de sans-travail, nous ne pouvons pas l'oublier. » Alors?... Il n'y a pas de solution partielle. Il faut une méthode, il faut une doctrine. « Il n'y a aucune possibilité de restauration de la chose publique sans une doctrine », a dit Maurice Barrès. Et ce ne sont pas les flonflons oratoires sur la « Justice » et la « Vérité » qui y suppléeront.

G. DEHERME.

MONSIEUR AULARD

M. Aulard qui, grâce à de copieux travaux d'histoire et peut-être aussi à une ferveur jacobine dont le Bloc s'est montré reconnaissant, occupe dans l'Université une situation confortable, ne veut pas

admettre que tout ne soit pas pour le mieux dans la meilleure des Républiques. Parce que deux députés de l'opposition, M. le duc de Rohan et M. Piou, ont médité du régime, il pointe contre ces Messieurs sa plume de combat, et, tour à tour ironique et véhément, il nous parle (*Siècle* du 3 juillet) de Pie VI, Grégoire XVI, Pie IX, Charles X, Joseph de Maistre, Veuillot, de la « houlette de nos bons rois », et de bien d'autres choses encore. Nous nous attendions à voir dans l'énumération les Dragonnades, la Saint-Barthélemy et les « ténèbres du moyen âge ». Ce sera pour une autre fois.

Malgré sa verbeuse érudition, l'honorable historien nous paraît s'escrimer dans le vide et tout à fait à côté de la question.

Il ne s'agit pas de savoir ce qui se passait sous Charles X et sous Grégoire XVI, mais de ce que nous avons pu voir il y a quelques années ou même quelques mois. Ce n'est pas dans l'histoire de l'ancien régime, c'est sous nos yeux qu'a fonctionné l'immonde pratique des fiches maçonniques. Ce n'est pas un député de la droite, c'est M. Millerand qui a stigmatisé le combisme du nom de « régime abject ». Ce n'est pas un royaliste, c'est M. Jaurès qui, dans sa dernière profession de foi, mentionnait « la honte pour la République d'entendre des candidats se vanter qu'ils peuvent seuls ouvrir les portes de la préfecture ». Ce n'est pas un nationaliste, c'est M. de Lannessan qui, dix fois, vingt fois depuis quelques semaines, dans le journal même dont M. Aulard est collaborateur, affirme avec énergie que « le pays veut être débarrassé des tyranneaux qui, sur tous les points du territoire, entravent l'exercice de ses libertés et le soumettent à une intolérable oppression ». C'est

le même M. de Lanessan qui — toujours dans le journal même où M. Aulard manifeste son optimisme satisfait — déplore « que la politique de haine et de combat pratiquée depuis quelques années soit si bien entrée dans nos mœurs, qu'une foule de gens se sont montrés stupéfaits quand M. Briand a proclamé son intention d'assurer à tous les citoyens la justice et la liberté », et demande si l'on voudrait revenir « à la politique haineuse, sectaire et césarienne que les jacobins combistes firent triompher dans les dernières législatures ». C'est encore le même qui constate que, dans la dernière Chambre, « certains députés, quoique très compétents, voire en raison même de leur compétence, étaient écartés des Commissions dont ils auraient désiré faire partie, parce qu'on appliquait volontiers la pratique flétrie l'autre soir par M. Millerand et qui consistait à écraser les uns pour favoriser les autres ».

M. Aulard, qui a des candeurs déconcertantes, paraît ignorer le grand frémissement d'impatience qui secoue la nation, et dont quelques-uns de ses amis ont, aux dernières élections, ressenti les effets cuisants. Retranché derrière vingt volumes d'une érudition pesante, armé de sa loupe d'historien myope, il est mieux préparé à nous dire quelle cuisine s'élaborait il y a cent vingt ans dans tel club révolutionnaire, qu'à comprendre ce qui se passe de nos jours, à côté de lui et sous ses yeux. C'est l'effet d'une déformation professionnelle assez commune chez ceux qui étudient l'humanité dans les bibliothèques, les papiers et les formules, au lieu de chercher à la saisir dans ses réalités souples, mouvantes et vivantes.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. M. Aulard gagnerait singulièrement en autorité morale, s'il cher-

chait à s'affranchir du parti pris, des mesquineries de polémique, des arguments de réunion électorale, qui sont une faute de goût chez un homme si bien placé dans la hiérarchie de l'enseignement supérieur.

Au cours de son œuvre un peu compacte, mais qui, certes, a un mérite que nous sommes loin de méconnaître, on rencontre trop de ce parti pris. On sent trop parfois, dans ses travaux d'érudition et dans son enseignement oral, plus de souci de dénicher des arguments à l'appui d'une thèse préconçue que de trouver la vérité simple et vraie. On se croit en Sorbonne et l'on s'aperçoit qu'on est en plein comité Mascuraud.

Et cela agace un peu. Et cela rend moins indulgent pour certaines naïvetés que M. Aulard a semées çà et là dans cette œuvre, — perles dont font leur amusement quelques philosophes désintéressés qui, quand ils étudient ou écrivent, ne cherchent dans leur effort que les sereines jouissances de la pensée, et n'en attendent ni félicitations de ministres, ni chaire en Sorbonne, ni grade dans la Légion d'honneur.

PAUL GUÉRIOT.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

FLEUR DE FRANCE

Au dernier Salon de la Société nationale, parmi tant de peintures médiocres, inutiles, malsaines, on pouvait remarquer l'image très belle de « l'héroïne du quatrième État », Jeanne d'Arc. C'est, comme l'a

dit M. Georges de Céli dans *la Gazette de France*, « un émouvant petit chef-d'œuvre ».

Cette *Fleur de France* évoque tout l'idéal de notre race, magnifiquement. Et ainsi elle nous l'enseigne, elle nous y élève.

Et voilà, vraiment, de l'art social. Par sa simplicité parfaite, sa sereine beauté, cette œuvre d'Alexandre Séon se peut comparer à la *Colette Baudoche* de Maurice Barrès. Ce sont nos morts qu'elles éveillent, c'est la source de nos émotions sociales qu'elles purifient en les alimentant. Et Séon n'a pas à s'y appliquer. Comme Jeanne, il est du peuple. Il ne peut qu'aller au sublime. Un Maurice Barrès, lui, a dû le vouloir fortement.

On le sait, le succès du moment dépend des couturiers, des mercantis, des pornographes, des prostituées et de tout le journalisme. Aussi un noble artiste comme A. Séon s'en soucie peu. Ses œuvres détonneraient dans les galeries d'or des ploutocrates ou les boudoirs nidoreux des courtisanes. Elle ne seraient bien à leur place que dans les églises et les cloîtres, que la barbarie s'acharne à détruire, et les palais du peuple, qui resteront longtemps encore à édifier.

L'EXAMINOMANIE

Dans une de nos grandes Écoles à Paris, en deux ans, les élèves ont eu à subir 102 examens. C'est l'abrutissement systématique. C'est l'enseignement d'État, — et tout ce qu'il peut être.

PAR TOUS.

Les Livres qui font penser

La « **Cocarde** » de Barrès, par HENRY CLOUARD, 1 fr. 50 (Nouvelle librairie nationale, 85, rue de Rennes). — La *Cocarde* de Barrès a paru pendant cinq mois, il y a quinze ans. Mais on s'en souvient. Elle marque dans l'histoire des idées. M. Henry Clouard a bien fait de le rappeler. C'est une expérience.

Avec Barrès et Charles Maurras, il y avait là Frédéric Amouretti, Léon Bélugou, René Boylesve, Henry Bérenger, Georges Bonnamour, Pierre Denis, Fournière, Paul Guigou, Camille Mauclair, Louis Ménard, Fernand Pelloutier, Hugues Rebell, Jules Soury... D'autres... C'était « un groupe d'hommes passionnés pour le développement historique de notre pays ». On y était fédéraliste, nationaliste, socialiste. Proudhon et Comte régnaient. C'était un ferment. C'était aussi un précurseur.

Maintenant, il faut plus qu'un journal « d'opposition violente et toute d'idéologie », plus qu'un journal de parti... Ce journal de France ralliant et organisant l'opinion publique pour en prendre la ferme direction, quand le fondera-t-on ? Ce sera le premier acte décisif de libération et de régénération.

Le Danger allemand, par ROBERT BLATCHFORD, 0 fr. 50 (Perrin, éd., 35, quai des Grands-Augustins). — Voici un petit livre bon à répandre en France. C'est la traduction d'une série d'articles publiés par le *Daily Mail* il y a quelques mois, et qui eurent d'autant plus de retentissement en Angleterre et en Allemagne que leur auteur, éditeur du *Clarion*, le plus influent des organes socialistes, est le « leader » socialiste anglais le plus connu et l'un des organisateurs du mouvement socialiste actuel.

Dans son premier article, « la menace », M. Robert Blatchford débute ainsi : « J'écris ces articles parce que je crois que l'Allemagne se prépare délibérément à détruire l'Empire britannique, et parce que je sais que nous ne sommes ni préparés, ni capables de nous défendre contre une soudaine et formidable attaque. Le sentiment du de-

voir me force à parler et aussi la conviction que la destruction de l'Empire britannique serait un malheur pour l'Europe et porterait un coup fatal à la civilisation générale. » On le voit assez, ce socialiste n'a pas été formé à l'école de M. Jaurès. Il n'a pas l'olympien désintéressement pour son propre pays et l'optimisme de l'interminable orateur. Ce n'est pas d'une tribune de Sirius qu'il regarde les destinées de l'Humanité. Il s'en tient aux réalités présentes, — et constantes, — à ce qui le touche de plus près, il garde la volonté de vivre dans sa race. D'ailleurs, cette espèce de socialistes sensés ne manque qu'en France, — et seulement depuis que les « intellectuels » sont venus au socialisme.

Ce petit livre est émouvant. L'auteur y a mis tout son cœur. Et le cœur rend terriblement clairvoyant. A « l'évidence des faits », que peuvent bien objecter les pacifistes ? Les compromis ? Obtenir la diminution simultanée des armements ? Voici ce qu'en peut dire un bon Anglais : « Toute limitation d'armements comporte le principe de la suprématie navale de la Grande-Bretagne. Or, c'est justement ce dont ne veulent pas les pangermanistes et c'est ce qui fait l'objet de leur défi. » Ils se refuseront d'autant plus à ce désarmement que, pour un bon Français, cela comporte le principe de la suprématie militaire de la France sur terre.

M. Robert Blatchford est un socialiste que n'abêtissent point les discours de M. Jaurès. Il réclame l'armement à outrance, sur terre et sur mer, le service obligatoire, et donc la militarisation, — et aussi « un homme », c'est-à-dire un dictateur. Sans doute, il n'a aucune ambition électorale. Et il peut parler ainsi : Le « peuple est infatué, indulgent à soi-même, dégénéré et avide. Il veut conserver l'Empire sans sacrifices ni service militaire. Il acclamera l'Empire, mais il ne veut ni payer, ni se battre pour l'Empire. L'Allemagne le sait. Le monde entier le sait. Les ministres et le Cabinet le savent. Mais aucun ministre n'ose le dire. — Nous avons grandement besoin d'un *homme*. »

Et voici, à son sens, le plus grand danger allemand dont l'Angleterre ait à se préserver en constituant une forte armée : « Le plus grand danger, le danger plus

proche que celui d'une invasion allemande en Angleterre, est celui d'une invasion allemande de la France. »

M. Robert Blatchford veut donc une armée d'un million d'hommes, un gros budget de guerre, d'importants fonds secrets, un puissant état-major, — tout ce que nos socialistes français s'appliquent à détruire. « Le pays est en danger, écrit-il, et nous avons besoin d'hommes. Il nous le faut de suite. Le volontariat ne sert à rien. Les territoriaux ne servent à rien. Les milices ne servent à rien. Nous devons armer et exercer tous les adultes du pays; ou bien d'autres nations, dont les adultes sont armés et entraînés, nous détruiraient. » Mais si chaque Anglais est consulté, il s'y refusera. « Les Anglais ne veulent pas entendre. Ils ne veulent pas payer. Ils ne veulent pas s'entraîner. Ils ne veulent pas combattre. Mais ils veulent conserver l'Empire, garder leur liberté et maintenir leur commerce. Et il faudra leur apprendre qu'ils perdront l'Empire, leur liberté et leur commerce; qu'ils souffriront la famine, la ruine financière, l'humiliation personnelle d'abord, et qu'ensuite ils devront se soumettre à la conscription, aux impôts, à moins qu'ils ne se montrent dignes des avantages et de la liberté que leur ont assurés l'abnégation et la vaillance de leurs ancêtres. Si les Anglais refusent de se défendre eux-mêmes, ils deviendront des vassaux et ils auront prouvé qu'ils sont indignes d'être rien de mieux. L'Empire est en danger. Il ne peut être sauvé par des discours; il ne peut être sauvé que par le sacrifice et l'effort. Il nous faudra tout notre courage. Il nous faudra tout notre argent. Il nous faudra toutes nos forces. Le prix de la paix peut être élevé, mais la paix vaut plusieurs fois ce prix. Réfléchissons un peu au prix de la défaite et de la ruine... Imaginez l'effet d'un désastre de la marine. Imaginez l'effet d'une annexion par l'Allemagne des ports de France et de Hollande: le crédit serait secoué dans ses fondements; les banques crouleraient; les vivres monteraient à des prix de famine; le commerce et l'industrie seraient paralysés, et alors notre puissance s'évanouirait; nous serions affamés, acculés à une reddition abjecte!... Dire que nous ne voulons ni faire le service militaire ni payer est pure folie; nous devons servir et payer. Si nous

ne servons pas notre pays, nous devons servir un pays étranger; si nous ne payons pas pour notre sécurité, nous aurons à payer pour notre défaite. Le prix de la sécurité est incomparablement moindre que celui de la défaite et du déshonneur. » Avis aux « pacifistes ».

Cours d'enseignement pacifiste, par A. SEVE, 3 fr. 50 (Giard et Brière, éd., 16, rue Soufflot). — Présentement, il ne semble pas que le besoin d'un tel enseignement se fasse sentir en France. Nous ne sommes que trop enclins à différer et même à refuser catégoriquement les sacrifices nécessaires. Et ce « pacifisme » nous prépare de terribles catastrophes.

Mais l'auteur expose ses « principes et applications du pacifisme » avec une grande modération. Et il s'en tient à la seule méthode qui convienne, l'incohérence. S'il cite, çà et là, Auguste Comte de travers, il n'en pense pas moins comme si le fondateur de la sociologie n'avait jamais existé. Pour lui, la guerre n'a jamais eu aucun sens. L'Humanité n'a quelque intelligence et quelque sensibilité que depuis l'inauguration des Congrès pacifistes.

Et ce n'est pas si naïf qu'il y paraît d'abord. Il n'y a pas d'autre façon de présenter les rêveries pacifistes avec un semblant de logique. La méthode de filiation est une discipline embarrassante. Car, du point de vue sociologique, qui embrasse toute l'évolution humaine dans son enchaînement, il est bien difficile de croire que le rôle de la guerre soit terminé. Le mieux est donc de nier ce rôle purement et simplement. Pour un Français honnête et raisonnable, il n'y a pas d'autre manière d'être encore « pacifiste ». Et il ne peut plus l'être dès qu'il s'instruit.

Les Fils de Dorlacq, par ÉMILE MARSAC. (Librairie Ch. Caron, 3, rue Perronet). — Le forgeron Pierre Dorlacq a deux fils. L'un officier, l'autre instituteur. Ce sont deux esprits qui se heurtent. Indirectement, à distance, l'officier est tué par l'antimilitarisme assassin qui prêche son frère. Et voilà le drame éternel de Caïn et Abel. Mais ici Caïn se repent et se convertit. La leçon d'héroïsme que lui donna son frère est entendue par son cœur qui s'en revivifiera. Désormais, l'instituteur enseignera le patriotisme.

tisme le plus haut, — ce qui le fera noter par ses supérieurs comme un ignorantin.

Dans une lettre-préface, Maurice Barrès dit à l'auteur : « Vous avez voulu représenter le conflit des esprits dans notre France divisée, la lutte entre les idées traditionnelles et celles que l'on appelle, je ne sais pourquoi, les *idées modernes* et qui sont aussi vieilles que les autres. Chaque génération qui monte méprise les pensées de celle qui l'a précédée; elle croit nécessaire de s'inventer une vérité, qu'elle qualifie naïvement de vérité de demain. Il n'y a pas à s'indigner de cela; c'est le mouvement même de la vie. Nous devons pourtant aider les esprits sérieux et sincères à ne pas se laisser prendre à une illusion si grossière. Vous défendez notre tradition contre les équipes malfaisantes qui voudraient la corrompre; vous dites qu'il n'y a pas de vérité de demain, qu'il y a seulement une vérité vivante, qui est la vérité de tous ceux qui nous ont précédés et qui sera celle de nos fils; vous avez mis votre imagination au service du bon sens. »

L'Émigration basque, par PIERRE LHANDÉ, 3 fr. 50 (Nouvelle librairie nationale, 85, rue de Rennes). — Il y a 250.000 Basques, tant espagnols que français, dans la seule République Argentine. En moins d'un siècle, les 120.000 habitants du Labourd et de l'arrondissement de Mauléon ont fourni plus de 90.000 émigrants, et la population de ces deux arrondissements n'a pas baissé de 5.000 habitants. Il y a là un fait social intéressant et, par certains côtés, menaçant. L'auteur l'étudie au point de vue historique, psychologique et économique. Il nous montre l'inquiétude atavique dans l'âme basque, chez les anciens pêcheurs de baleines, les corsaires, marchands, capitaines et missionnaires. Il trace une psychologie curieuse de l'émigré basque : l'esprit de retour, l'esprit de race et de corps; l'esprit d'organisation; l'esprit d'initiative, de tradition et de progrès. Enfin, il envisage les différents aspects du problème de l'émigration : l'exploitation de la main d'œuvre; les œuvres de défense; l'accroissement de l'élevage, du commerce et de l'industrie en Argentine, dû en majeure partie à l'apport basque; les pertes économiques subies par la France, indifférente du fait de cette émigration

excessive ; les avantages et les inconvénients économiques et moraux pour le pays basque.

Au demeurant, l'auteur considère que ce fait social de l'émigration présente un danger. Dans sa conclusion, il examine donc les moyens de l'éviter, ou de l'atténuer. « Une grosse part de l'équipe annuelle des émigrants est formée par les jeunes héritiers, qui n'ont pu conserver leur domaine pour n'avoir reçu du vieux maître qu'une quotité disponible insuffisante. » Donc, liberté testamentaire. « Le jour où nos législateurs étendraient la quotité disponible jusqu'à la moitié des biens, je garantis que le nombre anormal des émigrations basques se réglerait du coup, les maîtres de maisons étant désormais à l'abri des ventes pour partage forcé, et la multiplication des domaines en pleine activité retenant dans chaque foyer un plus grand nombre de cadets pour la tâche grandissante. » Le Basque veut sa terre, et si une vicieuse législation l'empêche de l'acquérir dans son propre pays ou lui interdit de la conserver, il ira la chercher ailleurs. Et c'est ce qu'il fait de plus en plus. « Une seule chose peut arrêter l'exode imminent : le développement de l'agriculture et la protection du bien de famille dans le pays. » Oui, mais pour cela il faut toucher à l'intangible Code civil, reconstituer la famille, revenir à l'ordre... Et ce n'est pas l'affaire du parlementarisme.

Le Sommeil qui guérit, par FERNAND MAZADE (Maloine, 25, rue de l'École-de-Médecine). — Trop brève étude historique, physiologique et thérapeutique sur le sommeil. « Dormir, c'est guérir », a dit Liébault. Les anciens ne l'ignoraient pas. Le sommeil provoqué était le sommeil sacré. On lui élevait des temples. Pausanias parle d'un de ces temples où se trouvait un vase brillant qu'il suffisait de regarder fixement pour s'endormir. Il y avait les dieux Somniales.

C'est que, nous dit l'auteur, « le sommeil provoqué, comme le sommeil naturel, est une fonction de réparation, une détente : il est, suivant l'expression de Lasègue, « une opération d'accumulation ». L'hypnose calme l'hyperactivité morbide des centres nerveux, en isolant le cerveau des causes d'excitation inutiles ou nuisibles ; elle est

caractérisée par l'impossibilité absolue qu'ont les sujets bien endormis de pouvoir évoquer par un effort volontaire les idées qu'ils ont dans l'esprit. Sédatif nerveux par excellence, le sommeil provoqué rend aussi plus facile la psychothérapie. »

Le docteur Henry Lemesle a fondé à Loches un somnarium. « Tout ce qui est nécessaire au sommeil (l'absence de bruit, la solitude) et tout ce qui y prédispose (le lavage de la cellule nerveuse, l'alimentation restreinte, la sédation par la lumière colorée, l'osmothérapie) s'y trouvent réunis. » Le traitement y est appliqué d'après la théorie de l'inhibition nerveuse, formulée par Brown-Séquard.

C'est très bien. Mais mieux vaudrait prévenir que guérir. Et ce serait rétablir l'ordre dans les idées, dans les actes et dans les sentiments.

Qu'est-ce que la Morale ? par HERBERT SPENCER, 2 francs (Schleicher éd., 8, rue Monsieur-le-Prince). — Herbert Spencer s'était proposé d'établir « les règles de la conduite droite sur des bases scientifiques ». Et ceux-là seuls qui se soucient non plus des « règles de conduite droite » que des « bases scientifiques » peuvent encore paraître croire que cette « morale » scientifique est constituée. Si Spencer a totalement échoué, ce n'est pas, il convient de le dire, par insuffisance de savoir ou d'intelligence; mais tout simplement parce que son propos était chimérique. Toutefois, il était bon qu'un penseur de cette valeur s'y appliquât, — pour nous décourager à jamais de telles tentatives.

Je ne puis, on l'entend bien, réfuter ici, en un court article, la morale spencérienne. Son départ individualiste est vicieux. « A mesure que les sociétés deviennent moins dangereuses les unes pour les autres, dit Spencer, la nécessité de subordonner la vie individuelle à la vie générale décroît; et à mesure qu'on se rapproche d'un état paisible, la vie générale, qui n'a pas cessé d'avoir comme but final de favoriser les existences individuelles, fait de ce but son but immédiat. » Cela ne se peut plus soutenir, du moins par ceux qui sont quelque peu au courant de la méthode sociologique.

Les idées vont vite quand elles ne sont que des idées. Il y a quelque trente ans, au moment où parut ce livre, Her-

bert Spencer nous apparaissait comme un vigoureux réformateur du positivisme. Au fond, il rétrogradait, et aujourd'hui son intellectualisme évolutionniste a bien vieilli. Au contraire, la synthèse intégrale de notre grand Auguste Comte n'a fait que gagner, en s'éclairant à mesure que nous la comprenons mieux, que son besoin s'en fait plus sentir.

Au reste, la « morale » ne fut jamais la partie la plus remarquable du système spencérien. Elle a plus vieilli que le reste. Pourtant, elle est à connaître. Le positivisme doit être comparé.

Herbert Spencer ne peut éviter de « prendre pour dernier terme de l'effort moral un état désirable de conscience, qu'on l'appelle de quelque nom que l'on voudra : satisfaction, jouissance, bonheur. Le plaisir, de quelque nature qu'il soit, quel que soit l'être ou les êtres qui l'éprouvent, est l'élément essentiel de toute conception de moralité. C'est une forme aussi nécessaire de l'intuition morale que l'espace est une forme nécessaire de l'intuition intellectuelle. » Cet hédonisme étroit peut sembler s'écarter de l'utilitarisme empirique; mais c'est pour atteindre « l'utilitarisme rationnel ». « L'idée que je défends, écrivait Spencer à Stuart Mill, c'est que la morale proprement dite — la science de la conduite droite — a pour objet de déterminer pourquoi et comment certains modes de conduite sont nuisibles, certains autres avantageux. Il n'est pas possible que les bons et les mauvais soient accidentels, ils doivent être la conséquence nécessaire de la constitution des choses; et j'estime que c'est affaire à la science morale de déduire des lois de la vie et des conditions d'existence quelles sortes d'actes tendent nécessairement à produire le bonheur, et quelles sortes à produire le malheur. Cela fait, ces déductions devront être reconnues comme des règles de conduite et l'on devra s'y conformer, indépendamment de toute considération directe et immédiate de bonheur et de misère. » Et après avoir « défini » la morale aux points de vue physique, biologique, psychologique, qui évidemment ne comportent aucune définition positive de la morale, il écrit: « Au point de vue sociologique, la morale n'est pas autre chose qu'une nomencla-

ture exacte des formes de conduite convenant à l'état de société, de telle sorte que la vie de tous et de chacun soit la plus complète possible en durée et en intensité. » Sans doute, il distingue entre la justice « quantitative » et le bonheur « qualitatif » ; mais ce n'est qu'embrumer et compliquer le matérialisme nédoniste, qui avait au moins le mérite de la simplicité.

La décomposition morale à laquelle le débordement de l'individualisme, de « l'utilitarisme rationnel » nous fait assister, est trop significative pour qu'on puisse encore se laisser prendre à ce sophisme, par exemple : « Un altruisme excessif accroît l'égoïsme, directement chez ceux qui nous entourent et indirectement dans la postérité. » Quant à prétendre que l'altruisme est de même nature que l'égoïsme, ce n'est qu'une confusion, mais sans quoi l'évolutionnisme ne tient plus. Enfin, rien de plus contraire aux faits, à la vérité sociale que cette conclusion : « On réalisera le bonheur général d'autant mieux que les individus rechercheront d'une manière convenable leur propre bonheur et réciproquement que le bonheur des individus sera réalisé en partie s'ils travaillent au bonheur général. »

L'Évangile et la sociologie, par le docteur GRASSET, o fr. 60 (Bloud, éd., 7, Place Saint-Sulpice). — M. le docteur Grasset dit d'excellentes choses sur la sociologie et la morale « scientifiques ». Le matérialisme est une sottise et il est trop facile de le montrer. Mais pourquoi confond-il cette sottise avec le positivisme ? « Je suppose, dit-il, une société réalisant le rêve des hommes qui pensent que la science — j'entends la science positive au sens d'Auguste Comte, dans l'espèce la biologie — que la science suffit à une organisation sociale parfaite... » C'est là une grossière erreur. On ne saurait la passer en souriant — comme on le ferait pour un journaliste — à un savant de la valeur du professeur Grasset. Auguste Comte n'a jamais résumé la sociologie dans la biologie, ni aucune science supérieure dans une inférieure. Le positivisme n'affirme nullement que « la science suffit à une organisation sociale parfaite ». Alors ?...

Les Idées morales de Mme de Staël, par MAURICE SOURIAU,

1 fr. 20 (Bloud, éd., 7, Place Saint-Sulpice). — Germaine Necker naquit et fut élevée aussi mal qu'il est possible, dans le trouble. Cette fille spirituelle de Rousseau est d'abord un enfant prodige. Elle a douze ans. Un Grimm, « qui a la reconnaissance de l'estomac, rend très gravement compte, dans sa *Correspondance littéraire*, de la première comédie de Mlle Necker ». Voilà un petit être marqué pour le malheur. « Les sentiments les plus vrais, les plus naturels ne connaissent chez Germaine qu'un ton : le paroxysme. » Avec cette formation, c'est au suicide, à la folie ou à toutes les déchéances qu'aboutirait une nature moins riche. Mais cet *homme-femme* résiste.

Et d'abord elle se marie. On entend bien que ce n'est point pour discipliner son cœur. Ce pauvre M. de Staël en sut quelque chose.

La formidable secousse révolutionnaire n'est pas sans émouvoir la fille de ce « sot » de Necker. « Il y a, écrit-elle à Nils, le 16 septembre 1791, une vie entière de réflexion sur le spectacle qu'ont donné ces deux années, et j'ai besoin de lire mon extrait de baptême pour savoir que je n'ai que vingt-quatre ans. » Et elle le lit mal, car elle se rajeunit d'un an et demi.

Dans une brochure, *Réflexions sur le procès de la Reine*, elle tente de sauver Marie-Antoinette, — et c'est très bien. La voilà militante. Dès lors, les brochures vont succéder aux brochures, et les amants. Autrefois monarchiste avec Narbonne, elle va, dit Albert Sorel, devenir républicaine avec Benjamin Constant. Mathieu de Montmorency la conduira, plus tard, au seuil de l'Église.

Elle rêve à diriger la France, et au général Bonaparte. Au 18 Brumaire, elle adore « le Corse aux cheveux plats ». Elle le poursuit avec impudeur. Sans succès. Bonaparte la déteste. Elle en vient à le haïr, — ce qui est encore une façon féminine de l'aimer.

Elle annonce le romantisme de Victor Hugo et le féminisme de George Sand. Mais ses théories, philosophiques ou morales, ne sont jamais que ses propres justifications. « Elle érige en système général ses dispositions personnelles. » A la lire, on peut nommer le maître momentané de son cœur, ou de ses sens.

Quand l'âge et l'expérience affaiblissent ses passions désordonnées, son œuvre se purifie.

« Ce qu'il y avait de meilleur en elle a été grandissant, dit M. Maurice Souriau, jusqu'à étouffer les mauvaises herbes... Sa vie est un curieux exemple de tout ce que peut faire, livrée à peu près à ses seules forces, une âme résolue qui cherche le bien. Ce n'a pas été une ascension régulière. Mais, à chaque chute profonde, succédait un effort vigoureux pour regagner le terrain perdu et monter plus haut encore. »

En s'en tenant aux traits essentiels, M. Maurice Souriau a évoqué on ne peut mieux la figure morale de cette grande agitée.

De l'Androgyne, par PÉLADAN, 1 franc (E. Sansot, éditeur, 7, rue de l'Éperon). — Péladan se réserve sans doute d'exposer plus tard une théorie morale de l'androgyne. Ici, on ne trouvera qu'une brève énonciation de la théorie plastique.

Mais le mot inquiète. Qu'on se rassure. Les livres qui font penser ne salissent pas. Un noble écrivain comme Péladan reste toujours sur les hauteurs où l'air est pur. Néanmoins, il prend la précaution de dire : « Des esprits inattentifs ont vu dans l'androgyne le contraire de ce qu'il incarne : ils ont jugé malsaine une recherche qui tend à un effet purement spirituel, à une élévation de la beauté qui défie la concupiscence et ne frappe que l'esprit... C'est le besoin des siècles hypocrites d'accuser la Beauté, cette lumière vive, de la ténèbre aux cœurs vils contenue. » Péladan a-t-il remarqué que les siècles sont hypocrites précisément quand le temporel intervient dans le spirituel ?

L'androgyne grec, c'est l'ange chrétien, qui joint la grâce à la force, c'est la Vierge-Mère positiviste, l'archétype, — une idéalisation positive, par soustraction donc de l'Humanité. Et il s'entend en lumière, en ligne, en pureté. Mais Péladan s'en tient ici à la plastique. Il en retrouve la tendance continue en Égypte, en Chaldée, en Grèce, dans l'Occident catholique. Il en signale la décadence en Asie. Notre concupiscence confond la beauté et le sexe. L'androgyne est la Beauté pure. « Plus un être est beau,

plus il s'élève au-dessus des sens qui ne sont pas juges d'une idéalité. » Et encore : « L'admiration purifie le désir et le transpose en clef mentale : il faut être malade pour sentir érotiquement une œuvre d'art, si elle est belle. »

Et voici pour finir : « Un État dans lequel on ne peut être pauvre sans déshonneur est perdu pour l'art » — comme pour la pensée, l'action sociale et l'amour.

Leçons de philosophie sociale, par le R. P. SCHWALM, 4 francs. (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — Ouvrage posthume. Notes de professeur. Pour la « science sociale », l'auteur s'en rapporte à Le Play et H. de Tourville ; pour la philosophie, à saint Thomas. Et pour celui-ci, la philosophie sociale est « cette double partie de la philosophie morale qui a pour objet les opérations des groupes privés (économique) et celles des groupes publics (politique) dans leur rapport avec la nature humaine. » Elle est « la première des sciences dans l'ordre de la pratique ».

Heureusement pour son ouvrage, l'auteur ne se tient pas qu'à saint Thomas. Il est très au courant des faits sociaux de son temps, et même de la sociologie, dont il omet de dire qu'elle fut fondée par Auguste Comte. Ce premier volume, outre l'introduction générale, traite de « la famille ouvrière ». On attendra la publication des deux autres volumes annoncés : 1° *le Patron*; 2° *la Société politique*, pour examiner, s'il y a lieu, la méthode et la doctrine du P. Schwalm.

La Dentelle des heures, par JACQUES NAYRAL, 3 fr. 50. (Bibliothèque générale d'édition, 1, rue Théophile-Roussel.) — Des chansons, des poèmes. Les chansons sont charmantes, les poèmes ont trop le même accent d'angoisse du néant.

O les dames d'antan, faciles ou rebelles...
Que vous sert aujourd'hui d'avoir été si belles ?
Que me servirait-il d'avoir été l'Aimé ?...

.....
Ah ! l'amère, l'amère chose...
De tendre éperdument les mains
Vers le divin qu'on croit atteindre
De toujours choir et de n'êtreindre
Que le néant des mots humains !...

Nous connaissons ces plaintes. Elles n'ont aucun sens. C'est en agissant qu'on atteint le divin. Être utile aux autres guérit de gémir sur soi. La neurasthénie est la maladie de l'égoïsme. M. Jacques Nayral a du talent. On souhaite qu'il l'emploie mieux. Le poète doit être un exciteur. S'il n'a rien à exprimer qui vaille la peine de l'être, ah ! qu'il se taise...

Lucien, par BINET-VALMER, 3 fr. 50 (Ollendorf, éd., 50, Chaussée d'Antin). — C'est peut-être un « beau livre », comme l'a écrit M. Henry Bernstein dans *le Matin*, ce n'est sûrement pas un bon livre. Ce n'est pas non plus « un livre pressant ». Même « affreusement ».

Lucien est un inverti. Qu'on m'entende bien, M. Binet-Valmer n'a rien d'un pornographe. Il a traité son sujet avec délicatesse et sans bassesse, avec une force singulière. Il y a, dans ce roman étrange, des notations psychologiques intéressantes et des beautés émouvantes. Il y a une pitié contenue qu'indique déjà, sur la couverture, en épigraphe, ce poignant aveu d'Oscar Wilde : « Mais le plus brave d'entre nous est épouvanté de lui-même. » D'autre part, l'inversion sexuelle est une maladie morale, que le médecin, le sociologue et le prêtre doivent avoir le courage d'étudier pour pouvoir la soigner et la circonscrire. Mais eux seuls. Je ne reproche donc à M. Binet-Valmer que de s'adresser au grand public. Il ne saurait ignorer qu'il est dangereux d'étaler certaines misères morales. Les invertis, les prédisposés à l'inversion, sont des faibles, des abouliques, des obsédés, — et c'est déclencher leur psychose ou l'aggraver que de les entretenir de ce qui les attire. Et tous liront le livre de M. Binet-Valmer, — et la plupart... pour chercher à se guérir. Très sincèrement, je crois que ce livre, contrairement au propos de l'auteur, fera du mal. C'est donc, à tout le moins, une erreur.

A Lucien, se croyant poète comme tous les invertis, son père, un grand psychiatre, dit : « Il faut avoir le cœur pur pour écrire un chef-d'œuvre. » Il faut aussi se proposer de purifier et élever les cœurs. Et ce n'est pas impossible au beau talent de M. Binet-Valmer.

L'Idée individualiste et l'idée chrétienne, par HENRI LORIN, o fr. 60. (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — L'éminent fondateur et directeur des Semaines sociales de France étudie ici « le fondement du droit chrétien ». Il oppose l'idée chrétienne, qui est positive, à l'idée individualiste, qui est négative. Avec une éloquence pathétique, il indique les principales « conséquences de l'abandon des principes sociaux du catholicisme ».

C'est que ce sont vraiment des principes sociaux et que toute la métaphysique matérialiste, qui méconnaît le passé, n'a que des principes proprement antisociaux. M. Henri Lorin dénonce l'absolutisme humain, qui est l'absolutisme théorique et pratique des Jacobins. Sans doute, c'est pour affirmer l'absolutisme divin; mais cela n'aura d'effet que dans le ciel, et il importe peu si nous acceptons définitivement le relativisme sur la terre. « L'individu à l'état isolé et statique est une entité abstraite. » Voilà la grande vérité positive sur laquelle nous avons à reconstruire. Les êtres réels sont les familles, les patries, l'Humanité.

« Dans l'ordre juridique, dit l'auteur, l'individualisme a trouvé son expression adéquate dans le Code civil, qui est, en quelque sorte, la constitution de la souveraineté absolue du *moi* sur les choses. Envisageant le rattachement d'une chose à un individu, uniquement par rapport à la position qu'elle a dans le processus de la vie économique, indépendamment de toute causalité et finalité humaines, il fait de la propriété un pouvoir absolu, toujours semblable à lui-même, quelles que soient la destination sociale de l'objet sur lequel il porte et la part d'effort personnel déployé par celui qui l'exerce. « La propriété est le droit de jouir et de « disposer des choses, de la manière la plus absolue, « pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les « lois ou les règlements. » Ainsi le propriétaire a la faculté d'abuser de ses biens au gré de son caprice, de les détourner de l'usage auquel ils sont destinés, par exemple, de transformer des champs de culture en terrain de chasse, de faire du sol un objet de spéculation, de supprimer des forêts utiles à la salubrité d'un pays ou à la conservation du régime des eaux. Il est en regard du Code sans obliga-

tion et sans charges sociales. » Et M. Henri Lorin nous fait remarquer : « Rédigé par des propriétaires pour des propriétaires, le Code civil définit, réglemente et protège la propriété dans 890 articles, tandis qu'elle ignore à peu près complètement le travail. Sept articles composent toute la législation ouvrière au lendemain du jour où le travail vient d'être désorganisé par la Révolution. Cette législation est complétée par les dispositions du Code pénal, dont trois articles interdisent aux ouvriers toute coalition sous forme de grève ou de syndicat; mais les patrons ont le droit de s'assembler dans les Chambres de commerce. C'est donc le Code civil qui divise la société issue de la Révolution en deux classes : les propriétaires et les non-propriétaires. L'une est barricadée derrière ses droits, sans réciprocité de devoirs. L'autre n'existe pas au regard du Code puisqu'elle ne possède pas. » Et donc, sus au Code civil ! Revenons au bon sens, à l'ordre, dùt la ploutocratie en pâtir. Pour accomplir cette saine réaction — et quelques autres — les positivistes sont de tout cœur avec les catholiques comme M. Henri Lorin. Ils respectent vraiment « le christianisme comme une adéquation à la vie individuelle et sociale ». Peut-être les catholiques les plus éclairés prendront-ils assez conscience du relativisme humain pour reconnaître à leur tour que le positivisme est aussi une adéquation à la vie individuelle et sociale.

Histoire de la Contre-Révolution. — I. *L'Agonie de la Royauté* (1789-1792), par le baron de BATZ, 7 fr. 50 (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — En entreprenant cette *Histoire de la Contre-Révolution*, qui restait à faire, l'auteur de *La Vie et les Conspirations de Jean, baron de Batz*, a pour but, dit-il, de « rassembler, coordonner, réunir les efforts tentés par les partis opposés à la Révolution française, afin d'arrêter sa marche; présenter ces efforts d'une manière claire, les grouper d'une façon logique, étudier les principes au nom desquels ces tentatives furent accomplies, examiner les idées directrices des chefs et chercher, en suivant le grand courant passionné de cette époque, si, au-dessus des luttes et des contingences matérielles, une simple, mais grande force morale atteint le résultat visé. » Cet ouvrage considérable aura quatre volumes.

Ce premier volume nous décrit « l'agonie de la royauté ». Quoique énergique, durant cette période de 1789 au 10 août 1792, la Contre-Révolution est encore bien confuse. Elle se laisse surprendre. M. le baron de Batz nous montre « les premiers efforts, les premières ententes et, au milieu des entreprises individuelles, pour parler le langage du temps, « une trame », le vaste complot de Lyon, des correspondances entre les personnes décidées à arrêter la marche du mouvement, des pays entiers se soulevant pour défendre les principes attaqués, surtout le principe catholique, des élections, presque partout prudentes, mettant, même à Paris, les pouvoirs municipaux et départementaux aux mains des contre-révolutionnaires, la conception du fédéralisme, les prémisses de l'immense duel maçonnique et religieux, la formation de la secte et aussi de ces innombrables sections des *Amis de la Constitution*, dont chaque village reçut une émanation et qui furent les sauveurs de la Révolution, et enfin l'affaiblissement du mouvement contre-révolutionnaire. »

L'auteur nous présente un ensemble de faits bien curieux se rapportant à l'inspiration et à l'entourage genevois de Mirabeau, à son achat par la Cour (10.000 francs par mois), à sa mort suspecte ; aux menées de la franc-maçonnerie réorganisée par l'ex-jésuite Weishaupt, à la préparation par Lafayette et peut-être Bailly de la fuite et surtout de l'arrestation à Varennes de la famille royale, à l'attitude pour le moins singulière du franc-maçon duc de Brunswick et à la fameuse bataille de Valmy où, pour 70.000 combattants mis en ligne et 3.000 coups de canon tirés, il y eut cent hommes tués... Et ce n'est pas de la polémique journalistique, mais de l'histoire. M. le baron de Batz s'appuie sur une solide documentation.

G. DEHERME.

Nous avons reçu :

Les Chants du Nadir, par SIDI KASSEM, 1 fr. 50 (Dara-gon, éd., 96, rue Blanche). — Poésies.

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

10-8-10. — Tours, Imprimerie E. ARRAULT et C^{ie}.

Bernard GRASSET, Éditeur

61, rue des Saints-Pères, 61. — PARIS

COLLECTION

“ LES ÉTUDES CONTEMPORAINES ”

Sous ce titre, la *Librairie Bernard Grasset* commence la publication d'une série d'études sur les milieux littéraires, politiques et sociaux de ce temps. Ces études, confiées à des spécialistes qui apporteront à leur tâche, avec toute la documentation désirable, le plus grand souci d'impartialité, ont pour objet de fixer dès maintenant et le plus exactement possible la physionomie de notre époque. Chaque étude forme un élégant volume de 200 à 250 pages et se vend séparément 2 fr.

Vient de paraître dans la collection Les Études Contemporaines:

Le CULTE de l'INCOMPÉTENCE

Par **Émile FAGUET**, de l'Académie Française

Un volume in-16, 240 pages. 2 fr.

La Sorbonne Contemporaine

Par **Pierre LEGAY**

L'AUTOMNE D'UN PRINCE

Correspondance inédite du duc d'Orléans et de la marquise de Montesson

Publiée avec une introduction et des notes par Jean HARMAND. Un volume in-16 orné d'un portrait de la Marquise de Montesson. Prix. 2 fr.

Henri CHANTAVOINE

EN PROVINCE

Lettres au directeur du « Journal des Débats »

Un vol. in-16. (Préface de M. Paul Deschanel, de l'Académie française)
Prix. 3 fr. 50

V. DE PALLARÈS

LE CRÉPUSCULE D'UNE IDOLE

Nietzsche, Nietzscheïsme, Nietzscheens

Un volume in-16. 3 fr. 50

CROÎTRE OU DISPARAÎTRE

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-16 de 280 pages. Prix : 3 fr. 50

PERRIN et C^{ie}, Éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins, PARIS

LA CRISE SOCIALE

Par GEORGES DEHERME

(Troisième édition)

Un volume in-16 de 375 pages. Prix. 3 fr. 50

BLOUD et C^{ie}, Éditeurs, 7, rue Saint-Sulpice, Paris

AUGUSTE COMTE ET SON ŒUVRE

LE POSITIVISME

Par GEORGES DEHERME

*Un vol. in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte,
Prix : 2 fr. 50*

(GIARD et BRIÈRE, Éditeurs, 16, rue Soufflot. — PARIS)

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Action politique. Action économique. Action sociale

Par GEORGES DEHERME

*Ouvrage couronné par l'Académie française
et par la Société antiesclavagiste de France*

Un volume in-8 de 528 pages. Prix : 6 fr. (*franco* : 6 fr. 60)

BLOUD et C^{ie}, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, PARIS

La Démocratie vivante

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-8° de 402 pages. Prix : 4 fr. 50 (*franco* : 5 fr.)

BERNARD GRASSET, Éditeur, 61, rue des Saints-Pères, PARIS
